Saint André de Seignanx

Bulletin Municipal

Crédit Photo : Cyril PEFAURE

www.saintandredeseignanx.fr

Saint André de Seignanx

un village où il fait bon vivre...

Nouvelles pages d'informations municipales

Lien
entre Élus
et Citoyens-usagers-contribuables
de la commune

- Action Sociale
- Les déchets toxiques
- Focus sur les clôtures
- Vie scolaire et extra scolaire
- Jeunesse andrésienne
- Le métayage et la guerre
- St André en photos

N° 47 JANV 2016

La vie à St André

L'edito de Mr le Maire

Comme toujours, à l'occasion de la parution d'un nouveau bulletin municipal d'informations, je me fais un plaisir et un devoir de rédiger l'éditorial. Il s'agit de vous inviter à découvrir l'action des élus durant les mois écoulés, de vous parler des projets du Conseil Municipal, de vous confirmer l'engagement associatif, de vous rappeler le travail des personnels Municipaux au service de tous les Andrésiens.

Mais une catastrophe, un drame abominable est venu stopper cet élan. Comme beaucoup d'entre nous, j'ai pleuré devant les actes barbares perpétrés à Paris le 13 Novembre dernier. J'ai pensé aux innocents massacrés. J'ai détesté les assassins et rêvé d'une vengeance implacable.

Quelques jours plus tard, je ne suis libéré d'aucun de ces sentiments.

Mais comme des millions de français je suis fier de mon pays et de ses valeurs. Je suis confiant dans les femmes et les hommes chargés de poursuivre les terroristes et de nous protéger.

Très sincèrement
Jean Baylet,
Maire de Saint André de Seignanx

La vie à St André

Tribune

La Parole à Jean BAYLET

Dans le domaine de la vie associative, le rôle des élus est de favoriser l'émergence, la création, le déploiement et les conditions de fonctionnement du tissu associatif. Mais dans de nombreux autres domaines son action est directe, frontale et décisionnaire.

Ainsi le Conseil Municipal est-il confronté actuellement à d'intéressants défis.

•La fermeture physique du périmètre scolaire voulue par l'Ecole pour garantir une plus grande sécurité des élèves, pourtant, jusqu'à ce jour, jamais menacée.

•La volonté académique de mettre en place dans cette même école une classe bilingue occitan-français pour les enfants volontaires de Petite Section et de Moyenne Section de maternelle, d'abord, malgré l'avis contraire du Conseil Municipal.

•La remise en cause inéluctable du projet d'EHPAD au village en raison des choix gouvernementaux réduisant comme peau de chagrin les créations d'établissements pour personnes âgées dépendantes.

•La réflexion obligatoire et concomitante concernant la possible urbanisation du terrain de 1 ha dédié jusque là à l'EHPAD.

•L'entêtement des élus à poursuivre la recherche de solutions pour la réhabilitation des deux maisons du Bourg
(anciennement « POMMARES » et « DUBOSCQ »).

•La redéfinition des zones urbanisables de la Commune dans le cadre de l'instauration d'un PLU intercommunal.

Et l'un des plus importants défis réside dans la capacité de la Commune à faire face à la baisse de dotations voulues par l'Etat tout en maintenant des services à la population de qualité.
Ce dilemne se traduit par des choix souvent douloureux, toujours difficiles.

Un autre enjeu, majeur, se situe dans la place et le rôle que nous voulons accorder à la Communauté de Communes.
Promise à une fusion inéluctable et morcelée entre le Nord vers la MACS, et le Sud les Pyrénées Atlantiques par certains élus communautaires, elle est voulue debout et encore indépendante par d'autres élus communautaires dont je fais partie.

« La Communauté de Communes n'est pas concernée par la réorganisation territoriale voulue par la loi « NOTRe », la majorité travaille à la mutualisation des services, au maintien du CIAS, à l'accueil d'entreprises, à l'émergence des « Allées Shopping » et au soutien à la construction de logements sociaux.

Dans la douleur, le Conseil Communautaire a voté une Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères. Prise en charge par la Communauté de Communes depuis 2004, cette charge, aujourd'hui de plus de 3 millions d' €uros, pesait trop lourdement sur le Budget de Fonctionnement en réduisant ou en annihilant tous projets d'investissement pourtant essentiels au développement du territoire. La Communauté de Communes continuera à supporter une partie de cette charge et le reste sera partagé entre les contribuables du Seignanx.

Ce n'est jamais de gaieté de cœur que des élus proposent ou soutiennent l'instauration ou l'augmentation de charges pesant sur les contribuables.
Mais, ici, à cette heure, la Communauté de Communes ne pouvait agir autrement. Je ne veux m'étendre ni sur l'attitude incohérente, ni sur la violence des propos et des écrits de certains qui se sont opposés à l'instauration de cette taxe. »

L'action des élus

Lifting

Un nouveau site pour notre village

Le Conseil Municipal du Seignanx a souhaité, cet automne, rajeunir le site internet de notre village qui avait déjà sept ans d'existence.

La Commission Animation et Communication a travaillé sur le visuel, le contenu et sur l'accessibilité du site.
Les élus se sont basés sur le contenu de l'ancien site bien sûr et ont souhaité une refonte fonctionnelle, ludique, et surtout facile d'accès.

Au vu des retours des usagers, le pari est relevé !

Si vous souhaitez nous apporter vos remarques n'hésitez pas à envoyer un mail.

Pour toutes remarques ou compléments d'informations, vous pouvez contacter

Céline De Barros
celinedebarros@yahoo.fr

Voirie urbanisme
Actualités

Réglementation pour les clôtures

Le droit de clôturer une propriété est reconnu par le code civil (art 647).

Avant toute construction, il est nécessaire de se renseigner, auprès de la Mairie, pour les règles en vigueur en matière de clôture sur le territoire de la commune (nature, hauteur, matériaux...).

De même, une déclaration préalable (formulaire type) est obligatoire.

Il n'y a pas de distance pré-requise entre la limite de propriété et la clôture : seul le bornage fait foi en la matière. Le voisin ne peut pas s'y opposer tant qu'elle n'empiète pas sur son terrain. Toutefois, la clôture ne doit pas nuire au voisin (ensoleillement) ou être érigée en fil barbelé (danger pour les enfants).Par contre, le critère esthétique ne peut être invoqué.

La possibilité de «mitoyenneté» existe: la clôture appartient aux deux propriétaires. L'avantage majeur est le partage des frais de construction et d'entretien. La clôture mitoyenne est érigée sur la limite séparative des deux terrains (à cheval sur les deux propriétés). S'il est fait appel à une entreprise, les deux voisins doivent donner leur accord pour le devis. Une convention de mitoyenneté peut être établie devant notaire.

La Porte du Marais

Les lots de la partie communale ont tous été vendus, les actes signés. Les murettes d'entrée et parkings de midi (réalisés par la Commune) sont pratiquement terminés.

Dans la partie « promoteur », tous les lots ont également été vendus, les derniers actes devant être signés avant la fin de l'année 2015.

De nombreuses maisons sont sur le point d'accueillir leurs propriétaires. Quelques uns y habitent déjà. Dans peu de temps, va débuter la construction des logements locatifs sociaux.

PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Un groupe de travail a été mis en place pour l'élaboration du règlement du PLUI (deux délégués pour chaque commune du Seignanx), au sein de la Communauté des Communes.

Le groupe s'est réuni lors de cinq séances pendant lesquelles les parties constituant le règlement et les thèmes que doit traiter le PLUI ont été étudiées (règlement graphique, zones, secteurs spécifiques, règlement écrit). Entre chaque réunion du groupe de travail, au fur et à mesure des avancées qui lui ont été présentées par les délégués, chaque Conseil Municipal a pu faire remonter ses remarques et ses souhaits.

La date d'achèvement de la rédaction du projet de règlement a été fixée à la fin de l'année 2015.

Environnement
Infos

Le Syndicat Mixte de Rivière Bourret-Boudigau

Le syndicat mixte de rivière Bourret-Boudigau, créé en septembre 2001 pour porter le contrat de rivière et qui regroupait les 22 communes du bassin versant, s'est agrandi.
Suite à la loi de réforme des collectivités territoriales, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a fixé entre autres les périmètres des syndicats de rivière.Depuis le 21 mai 2013, le Préfet des Landes a donc arrêté le nouveau périmètre du syndicat.
Depuis le 01 janvier 2014, le syndicat mixte de rivière Bourret-Boudigau est devenu le Syndicat de rivières Côte Sud et regroupe 28 communes dont 7 nouvelles. Le cours d'eau de l'Aygas, traversant les communes de Tarnos et Boucau, est géré par un nouveau syndicat afin de répondre à des spécificités plus urbaines : il quitte donc l'ancien périmètre d'intervention.
Le bassin versant du courant du Soustons rejoint les bassins versants du Bourret et du Boudigau. Le territoire passe de 315 km2 à 585 km2.

Depuis sa création, le syndicat de rivière Bourret-Boudigau revendique 105 km de cours d'eau restaurés, 36 km de contrôle du développement de plantes exotiques envahissantes, une remise en état des cours d'eau après tempête, l'entretien en régie de l'ensemble du linéaire restauré et le suivi de la qualité d'eau des bassins versants.
Les compétences du syndicat ont été également clarifiées :
- La restauration et l'entretien des cours d'eau.
- L'établissement dans le lit mineur d'ouvrages particuliers : épis, seuils et protections de berges.
- La conservation et la restauration des zones d'expansion de crues.
- La lutte contre les espèces exotiques envahissantes.
- Le suivi de la qualité de l'eau.
- L'atteinte du bon état écologique.
- La communication et la sensibilisation.

Une équipe de 7 personnes permet une réactivité importante à l'échelle du territoire tant en terme de travaux que de conseil et d'accompagnement dans les projets impactant la rivière.

Le syndicat a amorcé un nouveau tournant mais reste comme à l'habitude à l'écoute des citoyens du bassin versant afin de les conseiller dans leurs travaux en rivière ou en zones humides.

Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud
Allée des Camélias
40 230 Saint Vincent de Tyrosse
05 58 77 19 82
05 58 77 39 93 (fax)

sitcom
CÔTE SUD DES LANDES

Déchets toxiques... à déposer en déchetterie

Une bombe insecticide, un pot de peinture, de l'eau de javel, ces produits sont partout dans la maison. Utilisés au quotidien, ils contiennent des substances toxiques ou dangereuses en concentration plus ou moins forte et réclament donc une attention particulière. Leur stockage ou leur traitement doit faire l'objet de précautions particulières sans quoi ils peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement et/ou la santé. C'est pourquoi, tous les déchets toxiques doivent être déposés en déchetterie !

Les reconnaître, c'est facile grâce aux pictogrammes de danger réglementaires

Pour débusquer la présence de substances chimiques dangereuses dans les produits du quotidien, un bon coup d'œil suffit. Depuis le 1er juin 2015, tous les produits chimiques doivent présenter une étiquette de danger conforme au règlement CLP (« Classification, Labelling and Packaging »).
Les produits chimiques sont étiquetés afin de nous prévenir des dangers de leur mauvaise utilisation. Dans la cuisine, les toilettes ou la salle de bain, on trouve des déboucheurs chimiques, des détartrants, de l'eau de javel... Dans le garage, on trouve de la peinture, des solvants, des pesticides, des désherbants...

Des alternatives aux produits toxiques existent !

- Privilégiez l'achat de produits d'entretien possédant le logo de l'Ecolabel européen qui permet de limiter la pollution de l'air dans les maisons. Vous pouvez aussi fabriquer vous-même certains produits ...

- Choisissez des produits comme des peintures acryliques ou des peintures minérales ne contenant pas de solvants organiques, des produits portant un logo environnemental comportant moins de substances dangereuses. Leur impact sur l'environnement est moindre.

- Les pesticides sont rarement indispensables. Vous pouvez éviter de les utiliser en ayant recours à d'autres méthodes. Paillez le sol pour lutter contre les mauvaises herbes et désherber naturellement en utilisant de l'eau bouillante (eau de cuisson) ou un désherbeur thermique. Les mauvaises herbes n'apprécient pas les chocs de température !

Si vous ne pouvez pas remplacer les produits dangereux par d'autres qui sont peu ou pas nocifs, préservez d'abord votre santé. Protégez-vous quand vous les utilisez (bien suivre les instructions, porter des gants...) et ensuite, lorsque vous les avez utilisés, déposez-les à la déchetterie la plus proche !

Vie Scolaire et périscolaire

Les News

La Rentrée scolaire

Cette année, la rentrée scolaire a été quelque peu agitée. Tout d'abord, aprés 36 ans de direction et d'enseignement, Mr Baylet a pris sa retraite. Ce départ a d'ailleurs donné lieu à un apéritif chaleureux et convivial que de très nombreux St Andrésiens ont pu partager début juillet à la Mosaïque. Le nouveau directeur et maître des CM2, Mr Baron, a donc pris ses fonctions le 1er septembre. Ensuite, l'école s'est très vite agrandie d'une 8ème classe. Heureusement, au vu des effectifs croissants, la municipalité avait réalisé des travaux de rénovation cet été afin de transformer la bibliothèque scolaire en salle de classe. Les effectifs très chargés ont pu être allégés et les classes modifiées. L'équipe enseignante a ainsi accueilli une nouvelle collègue, Mme Hoffner qui a pris en charge la classe de GS. Bonne année scolaire à tous !

Activité Judo : Un très beau début de saison

Nous avons actuellement une quarantaine de judokas de 4 à 12 ans qui rejoignent régulièrement la voie de la sagesse à la salle la Mosaïque.
Voici un dojo original qui prend sa place tous les lundis et les jeudis à la salle des fêtes transformée en dojo le temps des cours. L'association œuvre également pour le périscolaire, en faisant la joie de l'équipe enseignante de l'école et de ces jeunes pousses. Cet Art martial est complètement en harmonie avec le programme de l'éducation nationale. Nous remercions la municipalité pour nous avoir intégrés depuis un an déjà à ce projet.

Vous retrouvez toute l'actualité du club et sur notre page Facebook et sur notre site.
Le judo club côte basco -landais vous retrouve très vite pour de nouvelles aventures!

Thierry Giffard
Directeur
Technique

ICI toutes les actualités du club
JCCB
www.judoclubcotebasque.fr

Le Centre de loisirs

L'Accueil Collectif de Mineurs a ouvert ses portes cet été du 8 juillet au 21 août 2015. «Nature et zen attitude» a été le thème choisi cet été. Une ambiance des plus chaleureuses a régné au sein des enfants et de l'équipe d'animation. 106 enfants ont pu participer à de nombreuses activités dont un stage de théâtre pour les 8-13 ans et des initiations au yoga pour tous. Des sorties ont été également organisées, dont une au zoo de Labenne avec la participation de l'association des retraités de Biarrotte. Petits et grands ont été enchantés par cette rencontre. 23 enfants ont participé à un mini-camp inter-centre à Pouillon et à un bivouac à Bidarray : ils sont revenus pleins de bons souvenirs. La fête du centre de loisirs s'est tenue le jeudi 30 juillet 2015, un spectacle préparé par les enfants a été présenté ainsi qu'une vidéo et des photos des séjours et bons moments de l'été. En août, une veillée surprise a permis à 13 enfants de partager un moment insolite avec une nuit passée sous des tipis montés à proximité du centre de loisirs. Ils ont été à la rencontre d'un conteur sur le chemin de Camiade lors d'une balade organisée en semi-nocturne.

Les enfants ont été nombreux à fréquenter l'Accueil de loisirs pendant les vacances de la Toussaint, 61 enfants au total. Des stages de cirque menés par l'association Articirk ont connu un vif succès auprès des enfants. Le vendredi 30 octobre un spectacle à la salle Mosaïque a été l'occasion pour les enfants de présenter quelques acrobaties apprises lors des stages de cirque et de diffuser un petit film d'animation créé par les plus grands sur le thème des minions.
L'ACM Dous Pitchouns accueille les enfants tous les mercredis de 12h à 18h30 et pendant les vacances scolaires de 7h30 à18h30. La dernière semaine d'août et pendant les vacances de Noël, le centre de loisirs est fermé.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter
Elodie Labruquère
06 31 08 35 97
acm.douspitchouns@gmail.com

TAP

Les TAP mis en place depuis la rentrée scolaire 2014 ont permis à 170 enfants, soit 92% des enfants scolarisés en 2014-2015, de participer gratuitement à de nombreuses activités de 15h30 à 16h30, les lundis, mardis et jeudis.
Depuis la rentrée scolaire 2015, 183 enfants y participent, soit 93% des enfants scolarisés. Les TAP sont organisés sur trois périodes, la première s'est terminée aux vacances de Noël. Sur cette première période les élèves de PS ont bénéficié d'un accueil plus spécifique avec une prise en charge par une ATSEM et un agent de la commune afin qu'ils s'acclimatent au mieux à leur nouveau rythme d'écolier.
La deuxième période va se tenir du lundi 5 janvier au jeudi 11 avril 2016. 13 ateliers variés vont être proposés tous les jours. Les jeux d'arcane et les naturovores (menés par un collectif bien connu de notre village...) seront les nouveautés de cette période. Toutes les semaines, 22 animateurs, bénévoles pour trois d'entre eux, s'investissent et proposent des ateliers de qualité.

Action sociale
Les missions

Colis de Noël

Pour la fin d'année, les membres du CCAS accompagnés des élus du Conseil Municipal ont eu le plaisir de distribuer les colis de Nöel. 105 personnes en sont bénéficiaires dont :

- 20 couples
- 59 personnes seules
- 6 personnes en maison de retraite

Ces visites sont toujours un très bon moment de partage entre générations.
L'équipe du C.C.A.S et le Conseil Municipal vous souhaitent de très belle année 2016.

Indiscrétion...

Au mois de mars prochain, Audrey RANEA s'installera en tant que podologue au sein du Cabinet d'Agnès RANEA, Kinésithérapeute.

La bibliothèque : Rappel des horaires

Lundi 16h30 à 18h00	Jeudi 16h30 à 18h00
Mardi 16h30 à 18h00	Samedi 10h00 à 11h00

CIAS du Seignanx : la garde de jour

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU SEIGNANX

Cette prestation concerne les personnes âgées ou en situation de handicap : elle permet de soulager les aidants naturels durant quelques heures dans la journée (jusqu'à quatre heures) et ce plusieurs fois par semaine.

Les familles mises à contribution manifestent le besoin de souffler un peu ou bien la nécessité d'effectuer des démarches, des courses.
Une auxiliaire de vie intervient au domicile du bénéficiaire et peut proposer à l'intéressé (e) différentes activités en fonction des possibilités de celui-ci (couture, lecture, jeux de sociétés, discussion, promenade...).
Cette prestation s'effectue dans le cadre de l'A.P.A.

Comme toujours au C.I.A.S. du Seignanx, les intervenants sont formés pour répondre au mieux aux souhaits des personnes.

N'hésitez pas à contacter les services
CIAS du Seignanx
05 59 03 35 38
Vos attentes seront étudiées avec le plus grand soin.

Vie associative

● Rétrospective

Vie associative

L'été a été accompagné de trois belles fêtes du village. Une fois encore, nos jeunes filles et nos jeunes garçons du Comité aiment à s'impliquer généreusement pour mettre en valeur leur cadre de vie. L'été indien puis l'automne naissant ont donné l'occasion aux parents d'élèves, aux Bagans, au Comité des fêtes, au CCAS, aux Courses du Seignanx, à Place des Artistes, à l'ASC, à Yog'Attitude et à Cross Training d'offrir des moments d'échanges et de découverte.

Comme une chance supplémentaire pour notre Village, « Chœur and Co. » a organisé magistralement un « week-end chantant » qui a réuni 150 choristes de près de 30 départements différents.

Et puis les amateurs de motos ont profité de l'implication généreuse des « Gueules d'Amour », association du village, pour vivre au cœur du monde des « bikers ».

La variété et la qualité de la vie associative locale sont une richesse pour notre village. Elles assurent le lien social entre les individus et permettent souvent une intégration réussie des nouveaux arrivants, comme ce sera le cas pour les familles qui s'installent à la « Porte du Marais » avant peut-être de partager des moments de vie du village.

Marché de l'Art

Cette année « Saint André des Arts » a eu lieu le 27 septembre pour la 5ème année consécutive. Cette manifestation culturelle est présentée par une association de la commune « Place des Artistes ». Elle a pour but de promouvoir l'art contemporain en milieu rural.
Une cinquantaine de sculpteurs, peintres, céramistes, photographes..., dont certains sont artistes amateurs, ont exposé leurs œuvres sur la place du fronton. Le vernissage a débuté par un discours chaleureux de la présidente de l'association « Place des Artistes », Corinne Lacoussade, suivi de Monsieur le Maire, Jean Baylet. La Chorale Cœur and Co a été invitée à rendre ce moment convivial en musique en nous offrant quelques chants de leur répertoire.
Ensuite, tous les invités se sont retrouvés autour du verre de l'amitié. Tout l'après-midi, des animations et ateliers créatifs ont été prévus pour les enfants : mosaïque, modelage à l'argile.
A 16 heures, un prix a été rendu à un enfant pour récompenser son œuvre basée sur le dessin d'un poisson coloré et original. Il s'agit de Yohann SABAROTS. Cette manifestation s'est déroulée avec succès permettant un échange entre les exposants et les visiteurs. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine...

Week-end Chantant

Le « week-end chantant », organisé par l'association Chœur and Co, sur le thème de la gastronomie et parrainé par l'organisme « chanson contemporaine » s'est déroulé du 2 au 3 octobre à Saint André de Seignanx.
Le rôle de ce dernier est de promouvoir la chanson francophone. Cent cinquante choristes, venus de tous les horizons de France se sont retrouvés dans notre commune. Ils ont assisté et participé à un atelier chant. Les trois chansons qu'ils allaient travailler n'étaient connues d'aucun d'entre eux la veille.
Le week-end a été studieux sous la direction de deux chefs de chœur : Brice Baillon et Stéphanie Stozicky. Dans une ambiance conviviale et détendue, rendue possible par le soutien des bénévoles, « les couteaux suisses », ont été là tout au long du week-end pour assurer un service auprès de nos hôtes. Le week-end s'est clôturé par une restitution de ce « stage de chant », un plaisir partagé par quelques spectateurs privilégiés venus y assister. Nous retiendrons aussi des images de visages rayonnants, des choristes heureux d'avoir découvert et partagé, tous ensemble des moments exceptionnels.

Le reportage est à voir et à revoir sur le site
www.tvlandes.fr/replay/communes/cc-seignanx/cc-du-seignanx.html

Commémorations du 11 Novembre et du Samedi 5 Décembre

Le Mercredi 11 Novembre se réunissent de nombreux habitants de tout âge pour commémorer l'armistice. Une centaine de personnes était présente pour se souvenir ensemble de cet épisode tragique de notre Histoire : La Grande Guerre.
Comme chaque année, chaque défunt du village fut cité par son nom. La cérémonie, animée par la Clique de Saint André de Seignanx, fut un moment de recueillement émouvant.

Les participants se sont retrouvés autour du verre de l'Amitié offert par Monsieur le Maire et son Conseil Municipal.
De même, Samedi 5 Décembre 2015 a eu lieu à Saint André de Seignanx la Commémoration des conflits d'Afrique du Nord, Tunisie, Maroc et de la guerre d'Algérie. A midi, les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié, salle La Mosaïque.

Vie associative

Rétrospective

Concentration « Amical Biker 2015 »

Dans notre dernier bulletin municipal du mois de juillet, nous évoquions la possibilité de recevoir un rassemblement de Bikers dans notre village.
Le week-end des 17/18 Octobre 2015, nous avons eu le plaisir de mettre à disposition des "GUEULES D'AMOUR" la cour de l'école, la salle des fêtes, la Mosaïque, la Maison de la Nature, le terrain de sport (pour le camping), le mur à gauche, les parking de Camiade et de la Mosaïque.

Tout cet espace pour une grande réussite au final ! De nombreux curieux et pas mal d'initiés se sont croisés pour admirer les motos et les voitures de collection. Une expérience à renouveler dès l'an prochain !

Alors les "GUEULES D'AMOUR", quel bilan tirez-vous de ce rassemblement ?

« Comment résumer en quelques mots ces journées des 17 et 18 Octobre ...
Depuis longtemps déjà, le cœur des motards du Club Les Gueules d'Amour du Sud-Ouest aime vibrer avec le rire des enfants, et encore plus quand ceux-ci traversent des périodes difficiles qu'ils ne devraient pas connaître à leur âge.
C'est donc toujours avec plaisir que, lorsque que l'on demande notre aide pour les sortir de l'isolement et les éloigner de l'univers du milieu hospitalier, nous répondons tous présents.

Donc, cette année, nous avons décidé d'associer la journée MINIBIKER à notre 1ère concentration à St André de Seignanx : voilà comment on a pu réunir au même endroit tout ce qui peut mettre un sourire sur leurs lèvres et de l'éclat dans leurs yeux, au moins pour une journée et faire qu'ils emportent avec eux un peu de notre énergie et de celle de toutes les personnes présentes ce jour-là pour affronter leurs défis face à la maladie.

Mission réussie ! Des visages souriants ou déçus en « balançant » à leur encadrement un : « Déjà on doit partir », du simulateur de camion aux mini-motos électriques, du maquillage au spectacle de magie et la visite du village US Army reconstitué, de la danse country au lancer de moteur et toute l'ambiance d'une belle concentration de Bikers : Oui ! On peut dire mission réussie ! Un grand merci à tous ceux qui ont participé et qui ont permis à cette grande manifestation d'exister. Rendez-vous l'année prochaine sans doute, cette édition était une première. La prochaine fois on fera encore mieux, parole de « Bikers ». »

Les Gueules d'amour.

A cœur Vaillant, rien d'impossible ...

Elle a le débardeur jaune et noir froissé, le vernis craquelé, le mollet douloureux, mais elle a le sourire.
Il a la mèche en berne, les épaules endolories, les mains râpées, mais il a le sourire...Qui sont- ils ?

Les membres de la dynamique équipe des Vaillants bien-sûr !
Pendant une longue semaine, ils ont mis toute leur énergie pour offrir de belles fêtes à toutes celles et ceux qui ont bien voulu partager ces jours et ces nuits avec eux !!

Retour sur quelques moments forts :
Un marché du terroir pluvieux mais très chaleureux et très fréquenté, un premier championnat du monde local inter-associations d'omelette aux piments (dé-li-cieu-ses!) remporté par la très sérieuse confrérie des cruspayres, la météo maussade qui a privé les chars de sortie le vendredi soir, le concert de Patcha Mama qui s'est très bien adapté aux dimensions du chapiteau, l'habileté des conducteurs du Gymkana, les jeux pour enfants encadrés par les grands enfants du Comité, les motos rutilantes des Gueules d'Amour sur le fronton, le concert de Night Wave très suivi par les jeunes, une centaine de coureurs aux gambettes affûtées pour la traditionnelle et attendue galopade, la démonstration impressionnante de Cross training sur le fronton, le défilé de chars, rythmé et coloré, beaucoup d'idées et de savoir-faire de tous les quartiers, les pirates du Marais qui ont remporté cette année le prix de la fête, l'aubade des bons Gars, le groupe Arpège, le feu d'artifice qui a illuminé le ciel et définitivement chassé la pluie, les parties de pelote sur le fronton, avec les jeunes espoirs de l'école de pelote, et des seniors habitués des canchas, la croupionnade en musique avec les bizounours, et pour terminer en douceur sous les étoiles et la fraîcheur de la nuit, « Intouchables » a encore beaucoup touché les spectateurs.

Et puis bien-sûr, il y a eu les repas sous le grand chapiteau blanc, 1250 repas servis en 3 jours, auxquels il faut ajouter les petits-déjeuners, l'omelette aux piments, et quelques grillades.

Alors, qu'est- ce qu'on dit ?
Merci les jeunes, vous avez encore une fois bien décoré notre été, une belle programmation, beaucoup de travail autour. Merci pour votre investissement bénévole, votre enthousiasme, votre sérieux. On a aimé vos fêtes et on y reviendra.

La vie du seignanx

Une nouvelle écrite par Patrick Verges

Le métayage et la guerre : 1920 La révolte des paysans métayers

Les petits événements de la vie sont souvent liés à des choses de plus grande importance. Au premier abord, on voit mal comment l'assassinat de l'Archiduc François-Ferdinand, héritier du trône austro-hongrois, aurait pu avoir la moindre incidence sur le destin des paysans du bas-Adour en général, et de ceux du Canton du Seignanx en particulier. Et pourtant…

En 1914, et parce qu'il faut bien que quelque chose se passe, la guerre est déclarée. De jeunes appelés, venus de toutes les régions de France, sont alors enrôlés au cœur même du conflit. Ce rapprochement va permettre aux mouvements agricole et ouvrier de s'entremêler. Au contact des autres soldats, les jeunes Landais vont prendre conscience du retard et des conditions peu enviables de leur statut de métayers.

Outre le respect légitime (mais rarement réciproque) qu'il devait au « meste », le métayer avait aussi obligation de partager les fruits de la métairie de façon bien peu équitable. Il devait donner au maître les deux-cinquièmes de la récolte provenant de toutes les graines qu'il sèmerait, partager le fourrage, le vin, la moitié de ce qui provenait des vergers, du jardin, mais également apporter au cours de l'année plusieurs paires de volailles, des œufs, du bois de chauffage. Par ailleurs, il était corvéable à merci, devant fournir gratuitement un nombre de journées nécessaires à l'entretien de toutes les métairies du maître. Tout manquement entraînait de fait le renvoi immédiat et sans contrepartie du locataire.

Mais, lorsque la terre nourricière, ivre du sang des soldats, n'eut plus soif que de la sueur des hommes, et parce qu'il faut bien que toute chose ait une fin, la guerre cessa. De retour sur les terres landaises, les jeunes paysans, forts du devoir accompli, sûrs de leur bon droit, et malgré la désapprobation de leurs aînés, (autres temps, autres mœurs), partirent demander aux propriétaires terriens à la fois un meilleur partage des récoltes et la suppression des redevances en nature. Mais l'avarice étant le châtiment des riches, les « patrons » (ce terme se substituant peu à peu à celui de « meste ») vont ignorer les doléances de leurs métayers, et sous l'œil bienveillant du gouvernement en place (celui de Paul Deschanel), vont renvoyer les plus intrépides d'entre eux. Désorientés, les paysans vont alors recevoir l'appui des métallurgistes des Forges de l'Adour, en la personne d'Alexandre Viro . Jeune immigré italien, il va, lors d'un rassemblement à Saubrigues, haranguer les travailleurs de la terre, impulsant la syndicalisation des métayers, jusqu'alors particulièrement désorganisée, donnant à la révolte une tournure plus radicale. Les métayers vont lancer une grève des battages et refuser le partage du blé. A partir de la mi-février 1919, l'agitation va se propager dans le canton, instaurant une grève générale du pain, d'autant plus violente que les expulsions de métayers vont se succéder _ la stratégie des propriétaires visant à frapper d'abord et plus durement les leaders syndicaux. Des heurts éclatent notamment lors d'une manifestation de paysans venus s'opposer à l'expulsion de Madame Comet, veuve de guerre et mère de 4 enfants. Mais un détachement de soixante-dix gendarmes appuyés par un contingent de tirailleurs sénégalais rend toute opposition vaine, ces derniers se chargeant de mater les mécontents. Enfin, après un bras de fer de plusieurs mois, un accord juridique réglementant de nouvelles conditions de métayage, et donnant partiellement satisfaction aux métayers sera signé à la sous-préfecture de Dax le 11 mars 1920.

Bien sûr, contournant les nouvelles règles établies, les « possédants » vont rester accrochés à leurs privilèges, continuant leur travail de sape, mais, en cette année 1920, dans le monde paysan, quelque chose s'est levé, comme un espoir, la promesse d'une vie moins misérable, écartant pour quelques temps encore…

« L'ombre, où se mêle une rumeur
Semblant élargir jusqu'aux étoiles
Le geste auguste du semeur.

Victor Hugo »

Patrick Vergès
D'après les archives de Jean Lespiau et d'André Bonbezin

La vie à St André

Un été dans la commune

La vie à St André

Un été dans la commune

En bref

Les sportifs 2015

Rugby : Ils sont champions !

Nos trois Andrésiens Sébastien Mirailh, Simon Hiriart et Vincent Ducollet ont vaillamment remporté le titre de Champion de France 2015 1ère Série avec la section Rugby de l'Association Sportive Saint Martinoise au bout d'une longue et belle saison.

Nous avons eu le plaisir pendant les fêtes d'été de les voir au défilé des chars portant fièrement le bouclier tant convoité. Le Conseil Municipal leur adresse ses plus sincères félicitations.

Philippe Dreyfus, coureur émérite

Philippe n'en est pas à son coup d'essai. Il a déjà participé aux 100 kms de Belvès et aux 100 kms de Millau dans la même année (2014).

Cette année, à nouveau à Millau, il a bouclé la distance en 13h 54mns 30s!!!
Bravo Philippe et son soutien logistique (M.D).

Champions des Landes Pelote basque

Championnes des landes Féminines, paleta gomme pleine trinquet
Béhoteguy Nelly
Dubernet Amandine
Denis Louis

Championnes des landes Minimes filles, paleta gomme pleine trinquet
Bessonart Laura
Brisé Félicia

Champions des Landes Minimes garçons, main nue trinquet
Narbey Quentin
Pruilhot Jean Baptiste

Champions des Landes Poussins garçons, main nue trinquet
Dasquet Quentin

En bref

Le Téléthon

«Nous devons ce soir montrer le plus beau visage de l'humanité»

C'est par ces mots que Madame RIQUIER, Coordinatrice pour l'AFM, a débuté son message de remerciements à tous les participants au 14e Téléthon de la Commune.

La Municipalité, le CCAS, les services municipaux, les associations de la Commune, les bénévoles, tous ont répondu présents et ont mené diverses animations comme :

La réalisation et la vente d'objets (photos, sapins de Noël en bois, souris en tissus, petits bonshommes en chaussettes, bracelets, collecte de ferraille, la vente de crêpes), le repas avec la savoureuse garbure de François, les chants de la Chorale Chœur and Co, le vin chaud à la cannelle servi par les jeunes Vaillants du Comité des Fêtes, les petits déjeuners sucrés-salés et le rendez-vous des chasseurs, les 28 randonneurs, les dons des associations et des particuliers.

Toutes ces actions généreuses additionnées, ont permis de remettre la somme de **4030 euros** à l'AFM.

C'est bien, alors on se donne déjà rendez-vous pour 2016, et on essaiera de faire encore mieux !

Infos utiles

Du Village

MAIRIE : ouverte au public du lundi au vendredi sauf le mercredi Heures d'ouverture : lundi, mardi et jeudi : de 8H30 à 12H30
et de 13H à 18H
vendredi : de 8H30 à 12H30 et de 13H à 17H
Fax.05 59 56 79 99
E.Mail : mairie.st-andre-de-seignanx @wanadoo.fr
http://www.saintandredeseignanx.fr

ETAT CIVIL/AFFAIRES GÉNÉRALES/ELECTIONS : / CIMETIÈRES / AFFAIRES SCOLAIRES : 05 59 56 79 90
Email : mairie.st-andre-de-seignanx@wanadoo.fr

CCAS/PERSONNEL/ COMPTABILITÉ : 05 59 56 79 92
Email : marysedelamare.mairie@orange.fr

URBANISME/COMPTABILITE/VOIRIE/BUDGET : 05 59 56 79 68
Email : urbanisme.mairie-st-andre-de-seignanx@orange.fr

LOCATION SALLES : Mosaïque, Mur à gauche, Trinquet : 05 59 56 79 65 ou 06 31 59 75 00 - Email : jean-philippe.mairie-standre@orange.fr

SERVICES TECHNIQUES : 05 59 56 79 94 / 06 71 85 87 49
Ouverts du lundi au vendredi 7h-12h / été :12h30- 16h30 (15h30 vendredi)- hiver :12h30-15h30 (14h30 vendredi)

RESTAURANT SCOLAIRE : 05 59 56 79 96
Ouvert tous les jours scolaires aux enfants et personnel d'encadrement

GARDERIE PERISCOLAIRE : 05 59 56 79 60
Ouverte jours scolaires de 7h10 à 8h50 et de 16h30 à 19h

ECOLE PRIMAIRE : 05 59 56 79 98 - 05 59 56 79 97 (Maternelles)
Ouverte de 8h50 à 12h et 13h20 à 16h30
Email : e.standredeseignanx@ac-bordeaux.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 05 59 56 79 95
Lundi, Mardi, Jeudi: 16h30/18h00 - Samedi : 10h00/11h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE : 05 59 56 79 67
ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi - 9h/12h

Saint André de Seignanx

Numéros des services sociaux et appels d'urgence

IMAGES : Informations Multiples sur le 3ème Age
N'vert : 0 800 40 04 04

Service Départemental Action Sociale du CG des Landes
Assistante Sociale du Secteur Dominique CHAMPAGNE : 05 59 64 10 31

Enfance Maltraitée
0 800 054 141 ou le 119 Anonyme et gratuit

Mission locale landaise : (projets professionnels)
Sophie Marque : 05 58 90 93 93

CPAM tél. : 3646 - antenne de TARNOS
ouverture du Lundi au Vendredi de 8h30 à 16h30

POLE EMPLOI- Numéro Vert Appel Gratuit 3949

Allo Service Public : 3939

Sida Info Service : 0 810 025 025

Fil Santé Jeune : 0800 025 025

SAMU : 15

Pompiers : 18

Police Secours : 17

Urgence Européen : 112

Drogue Tabac : 113 ou 0800 00 92 92

Discrimination raciale : 114

Samu Social : 115

Aide au Logement étudiant sur Internet : www.caf.fr

INFOS LÉGALES :
Responsable de la publication : Mairie de Saint André - Tirage : 800 ex
Conception Impression : Pictomatic - 05 59 45 47 74
Crédits photos : Mairie & Fotolia

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100% recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papier.